

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2025 TRIMESTRE 4



NUMÉRO  
**104**

# DISCOURS PRONONCÉ LORS DE LA FÊTE DE LA COMMUNE

**E**n ces jours où la France fait face à des inégalités toujours plus profondes, où en Europe s'affiche le militarisme le plus dangereux, où partout se répandent le racisme, l'impérialisme et pour tout dire le fascisme, c'est-à-dire la forme la plus violente et brutale du capitalisme à son acmé, face à cette nouvelle étape de notre histoire tissée de jours difficiles, traversées de luttes qui n'aboutissent pas, sans cesse plus durement réprimées, il semble important de réinterroger la signification et la postérité de la Commune.

Ce mot, la Commune, ce sphinx qui tarabuste si fort l'esprit bourgeois (pour citer Marx) est devenu synonyme d'émeute, révolte, résistance, peuple soulevé.

Mais au-delà des mots, que fut la chose et comment et pourquoi vouloir la retrouver ?

En mars 1871 dans les suites de la guerre franco-prussienne de 1870 et tandis que l'État se réfugie à Versailles sous l'égide d'Adolphe Thiers, débute le gouvernement de la Commune de Paris. C'est une prise de pouvoir populaire.

La Commune est proclamée le 28 mars 1871, sur la place de l'Hôtel de ville.

La Commune, écrit Marx dans *La guerre civile en France*, « reconnaît que, une fois arrivée au pouvoir,

*la classe ouvrière ne pouvait pas continuer à gérer avec la vieille machine de l'État. »*

Quelles sont les actions de la Commune ?

Citons ici un certain nombre d'entre-elles, en gageant qu'elles résonneront fortement, avec l'ici et maintenant dans lequel nous vivons.

La Commune commence avec la question des loyers.

Elle vote la suspension des poursuites contre les échéances impayées et offre la possibilité de libérer les biens déposés au Mont-de-piété.

Elle soumet toutes les places, de l'administration, de la justice et de l'enseignement, à l'élection au suffrage universel des intéressés, et bien entendu, à la révocation à tout moment de ces mêmes intéressés.

## EN COUVERTURE

En arrière-plan, la place d'Italie photographiée par Marville dans les années 1870 ; en premier plan, La mosaïque de Jérôme Goujon apposée de nos jours sur le mur de la mairie du XII<sup>e</sup>.



Elle supprime la conscription de l'armée permanente et reconnaît la garde nationale, à laquelle tous les citoyens valides doivent appartenir, comme la seule force armée.

Elle confirme dans leurs fonctions les étrangers élus à la Commune car, dit-elle, *le drapeau de la Commune est celui de la République universelle*.

Elle plafonne les salaires versés aux employés et aux membres de la Commune.

Elle déclare la séparation de l'Église et de l'État.

Elle constitue une fédération des artistes de Paris.

Elle supprime toutes les subventions d'État pour les buts religieux.

Elle transforme tous les biens ecclésiastiques en propriété nationale.

Elle bannit des écoles tous les symboles et dogmes religieux.

Elle sort la guillotine et la fait brûler en place publique.

Elle renverse la colonne Vendôme coulée par Napoléon avec la fonte des canons conquis après la guerre de 1805, comme symbole du chauvinisme et de la discorde entre les peuples.

Elle élabore des plans pour la gestion des fabriques par des associations coopératives d'ouvriers.

Elle prépare un projet d'enseignement laïque, populaire et professionnel intégral.

Elle interdit le travail de nuit pour les boulangers, ainsi que le cumul des traitements.

Quant à l'une de ses plus belles figures ouvrières, celle du relieur Eugène Varlin, qui se bat pour une fédération des sociétés ouvrières pour réaliser enfin l'émancipation des travailleurs, il déclare, car la place des femmes est aussi une des particularités de la Commune : *La femme doit travailler et être rétribuée pour son travail. Nul n'a le droit de lui refuser le seul moyen d'être véritablement libre. Que le travail soit fait par un homme ou par une femme : même produit, même salaire.*

En bref et pour citer Marx encore : *La Commune, ce fut une abolition violente de la puissance de l'État.*

La Commune se termine les 27 et 28 mai 1871, par des exécutions en masse au mur des Fédérés le 27, et le dimanche 28, par le nettoyage des derniers points de résistance à Belleville et Ménilmontant.

Il reste de cette expérience singulière et radicale, des ruines et des milliers de morts disséminés sous les rues et dans les parcs de Paris et aussi des prisonniers. Environ 30 000 personnes seront internées dans le camp militaire de Satory avant de passer en jugement devant des commissions militaires et pour un certain nombre d'entre-elles, d'être déportées à Cayenne et en Nouvelle-Calédonie.

Il reste un trou de mémoire dans le tissu de l'histoire française. Car la Commune qui, pendant très longtemps, n'a pas été intégrée au récit national officiel, l'habite comme un fantôme, dont on a soigneusement dispersé les traces, bannie qu'elle fut, dès son écrasement, à la fois de l'espace urbain dont elle fut effacée au profit des vainqueurs — combien d'avenues et de rues Thiers dans le pays ! — mais aussi des archives et des registres administratifs.

Certes, nous diront les historiennes et les historiens, mais aussi les philosophes politiques, cette immense expérience ne fut pas sans erreurs, elle eut des aspects à la fois négatifs et positifs.

Il reste cependant un énorme sentiment d'inachèvement politique et l'envie de toutes sortes de reprises.

Justement, retrouver tout cela, c'est-à-dire à la fois l'histoire mais aussi le sens profond et vivant de la Commune, c'est le projet de l'association des Amies et Amis de la Commune créée dès 1882 par les communards à leur retour d'exil. Pour ses membres, il s'agit à la fois d'actualiser le potentiel militant et subversif de cet événement, mais

aussi, de l'étudier et d'en retrouver les données, pour la sortir de l'ignorance où l'ont tenue trop longtemps les tenants de l'histoire officielle.

Aujourd'hui, bien sûr, la Commune est devenue un sujet dont se sont emparés bon nombre d'historiennes et historiens contemporains, tout en ne cessant pas de faire l'objet d'affrontements violents autour du sens à lui donner, du nombre des morts et de leurs sépultures, etc.

Des films aussi, l'ont évoquée, que ce soit, dès 1929, avec *La nouvelle Babylone* des cinéastes soviétiques Grégoire Kozintsev et Léonid Trauberg ou plus récemment *La Commune de 1871* de Peter Watkins en 2000, ou encore *Les damnés de la Commune* de Raphaël Meyssan, en 2019.

Des romans la documentent, des journaux intimes, des poèmes d'Arthur Rimbaud, Tristan Corbière, etc.

Elle a inspiré les artistes qui lui ont rendu hommage et elle est un sujet pour le cinéma et désormais le 9<sup>e</sup> art.

La Commune est une histoire plurielle, complexe et inépuisable, à l'image de celles et ceux qui l'ont vécue et faite. Peut-être est-ce cela aussi : il est difficile d'en faire immédiatement le tour, d'en saisir toutes les implications, car elle fut tout à la fois un extraordinaire laboratoire du politique, une expérience démocratique originale, une affirmation républicaine et une forme d'émancipation sociale radicale.

En outre la Commune ne fut pas seulement une affaire parisienne. Il y eut des Communes à Marseille, Toulouse, Lyon, le Creusot, Narbonne, mais aussi en Aveyron, dans le Roussillon, dans le Morbihan et même à Alger.

Mais le fantôme de la Commune, paradoxalement, est bien vivant. D'ailleurs, le fait qu'elle n'ait pas été intégrée au récit national fait d'elle une matière vivace, une expérience disponible pour les cultures et les mémoires militantes.

Cet horizon d'attente qui hante notre espace politique, a ses formes concrètes.

Ainsi, le fantôme est-il devenu une matrice – surtout depuis le tournant du XXI<sup>e</sup> siècle – d'où sortent, formulés autrement, les combats d'aujourd'hui dans des formes d'aujourd'hui.

C'est la Commune d'Oaxaca au Mexique en 2006.

Celle, kurde du Rojava au nord-est de la Syrie en 2013.

Celle de Guezi, en 2013 en Turquie.

Mais c'est aussi La Zad communaliste de Notre-Dame-des Landes et son combat depuis 2015.

Et en 2016, c'est Nuit Debout, installée sur la place de la République avec un graffiti énorme qui pose un : *Que revive la Commune*, en lettres rouges tandis qu'un stand des Amies et Amis de la Commune participe du mouvement, sur cette place qui voit fleurir les commissions citoyennes et égalitaires.

Enfin, au printemps 2018, ce sont des universités parisiennes en grève, rebaptisées *Commune libre de Tolbiac*, *Commune libre de Censier*.

Et depuis 2019, anonymes et syndicalistes font régulièrement revivre la référence à la Commune, dans les cortèges des manifestations et sur les murs de Paris, avec des graffitis et des pancartes.

De l'enfermement des prisonniers sur le site militaire de Satory en 1871, des fosses communes recouvrant le corps de ceux qui furent exécutés ou qui moururent à la suite de leurs conditions d'enfermement, il ne reste définitivement aucune trace.

Mais il y a « nous », et les suites que nous voulons donner à ce moment de notre histoire.

Tout reste encore à inventer.

# L'ŒUVRE EDUCATIVE DE LA COMMUNE DE PARIS PRÉCURSEURS ET POSTÉRITÉ DEUXIÈME PARTIE

**L**a spontanéité avec laquelle la Commune, à peine officiellement proclamée, accueille comme sien le programme éducatif de la délégation très largement féminisée de l'Éducation nouvelle, dit assez avec quelle détermination elle entend décider du choix de son passé comme de l'orientation de son avenir. Ce programme oblige, au-delà de son existence même, tous ses successeurs, pour toutes les réformes proposées, à se réclamer de son inspiration.

## DES SUCCESSEURS

Après la Commune, sommet des valeurs républiques, la pente redescend brutalement aux débuts de la III<sup>e</sup> République qui impose son Ordre moral ; elle remonte sensiblement ensuite, sans jamais retrouver son altitude maximale. C'est que l'éducation Ferry vise à la soumission du citoyen, contrairement à l'éducation de la Commune qui vise à son émancipation. Tout cela est bien documenté depuis les publications de l'inspecteur Jean Foucambert<sup>1</sup> et, surtout, de Jean-François Dupeyron<sup>2</sup>. Déjà, en 1964, Maurice Dommangeat avait fait remarquer le haut bilan laïque de la Commune, avec comme argument d'autorité l'aveu même de celui qu'il désignait comme premier cou-

pable de sa dégradation : « Jules Ferry, redevenu préfet de la Seine, reconnaissait dans sa première circulaire relative à l'instruction primaire que les laïcisations d'écoles s'étaient effectuées « en beaucoup plus grand nombre» que pendant le siège. À ses yeux, d'ailleurs, elles étaient «nulles et non avenues » et il donnait des instructions pour rétablir les choses telles qu'elles étaient avant l'investissement [note : *Le Petit moniteur universel*, 4 juin 1871.]. »<sup>3</sup> On dit souvent que la Commune a anticipé de dix ans les lois Ferry : il serait plus exact de dire que Ferry a retardé de dix ans l'œuvre éducative de la Commune, en la dénaturant. C'est dans ce contexte que des personnes d'un grand mérite trouvent à s'exprimer au mieux

des circonstances. Pauline Kergomard, devenue inspectrice générale des écoles maternelles, officialise leur dénomination et leur structure dans les lois Ferry. Sa proximité avec Ferdinand Buisson — elle bénéficiait de son appui constant — permet de rendre hommage également à ce dernier. C'est

une école de l'émancipation : il est conformiste à la fois dans le domaine social et dans celui des rapports de sexe. Ainsi, les lois Ferry ne remettent aucunement en question l'existence de deux ordres d'enseignement destinés chacun à une clientèle sociale définie. »<sup>4</sup>. Aux nécessaires hommages, elle ajoute légitimement d'autres noms célèbres, comme ceux de Paul Bert (les écoles normales) ou de Camille Séé (les lycées de jeunes filles). Mais elle non plus n'oublie pas les réserves d'usage : « l'ouverture d'esprit de ces rares réformateurs au sujet des femmes ne doit pas dissimuler que l'objectif des lois scolaires n'est pas de permettre aux filles, par l'accès à la culture savante, de participer avec les hommes à la vie de la nation ou de porter un regard critique sur le fonctionnement de la société. Il s'agit au contraire de faire en sorte que la distribution d'un savoir d'élite ne se traduise pas par une remise en question de l'ordre établi.<sup>5</sup> ». Lorsqu'il inaugure, en 1883, l'École Nationale Professionnelle de Vierzon, Ferry est fier de ne pas cacher ses intentions. Il n'est pas question de rompre avec l'ordre ancien et ses hiérarchies, mais bien de les



Édouard Vaillant

aussi à cette occasion que l'activisme de Jean Macé, fondateur sous l'Empire de la Ligue de l'enseignement, trouve sa concrétisation.

Mélanie Fabre confirme cette analyse d'ensemble, ayant d'abord en vue la condition féminine : « Tel qu'il est pensé par les décideurs politiques, le système scolaire dont accouche le régime n'est pas

accepter en pleine connaissance de cause : « Ce qui n'était dans d'autres temps qu'une résignation religieuse ou sombre à des nécessités incomprises, peut devenir, par les progrès du savoir et l'habitude de la réflexion, une adhésion raisonnée et volontaire à la loi naturelle des choses.<sup>6</sup> » Presque partout ailleurs un article de la nature du nôtre



aurait été illustré par un portrait de Ferry : pas ici ! Concluons ce point par cette phrase, tirée de l'introduction d'un ouvrage collectif : « L'école qui s'instaure progressivement au XIX<sup>e</sup> siècle épouse et respecte les formes que le capitalisme donne à la société plutôt qu'elle ne vient les contrarier.<sup>7</sup> » Alors, quel portrait proposer pour illustrer les continuateurs de la Commune ? J'assume le risque d'un paradoxe : le meilleur successeur de Vaillant, c'est Vaillant lui-même ! Car il est bien le seul des trois grands socialistes du tournant des deux siècles à avoir occupé des fonctions éminentes durant la Commune, et cela largement dans l'enseignement. Je laisse ici la place au second historien, chronologiquement parlant, à avoir traité d'une manière spécifique de l'éducation sous la Commune : Froumov<sup>8</sup>. La loi de 1905, si utile et nécessaire à bien des égards, résultat d'un difficile compromis, n'allait pas aussi loin que l'eût voulu — entre autres ! — Édouard Vaillant. « Dans son activité politique des années 1900, écrit Froumov, Vaillant s'occupe de l'instruction publique, et avant tout de l'école laïque. Répondant à *L'Enquête* sur l'anticléricalisme et le socialisme, Vaillant émet son opinion en 1902 dans une revue socialiste. Il attire tout d'abord l'attention sur le caractère de classe de ce problème.<sup>9</sup> » Citons l'ancien communard : « Les socialistes savent très bien que leur œuvre essentielle est de frapper à mort le capitalisme, car avec lui disparaissent ses défenseurs, aussi bien laïques que clériaux. [...] L'État remplace l'Église et toute initiative privée pour enseigner sa doctrine, sa morale, et diriger, dénaturer dans ses intérêts l'intelligence de l'enfant. » Et de conclure : « Ces idées concernant une école véritablement laïque et démocratique, sont liées indissolublement à la plate-forme pédagogique de la Commune de Paris. [...] Les articles qui expriment ses convictions dans ce domaine, nous font mieux connaître les conceptions de Vaillant, qui furent à l'origine de l'activité de la délégation de

la Commune à l'enseignement.<sup>10</sup> » Plus de 20 ans à exercer son activité de député, voilà qui jette rétrospectivement un éclairage important, du fait de leur constance, sur les actions de Vaillant durant la Commune.

Par rapport à la Commune, on reste très en retrait. La « démocratisation » de l'enseignement des années 1980 n'aura été qu'une massification ; la qualité des formations, assurée jadis à une élite sociale, n'étant pas reconduite pour le plus grand nombre. L'époque actuelle ? chacun peut en juger !

Pendant la Commune, pas question de minimiser l'apport des révolutions antérieures. En notre XXI<sup>e</sup> siècle, alors qu'on s'emploie à les effacer dans la société, on a réussi à les aseptiser dans l'enseignement. Quant à la Commune de Paris, évidemment la plus importante dans ce domaine, on a occulté, quand il ne s'agit pas de les dénigrer, son existence, ses œuvres et ses idéaux.

JEAN-MARIE FAVIÈRE

1) Jean Foucambert, *L'école de Jules Ferry*, Éditions Retz, 1986.

2) Jean-François Dupeyron, *À l'école de la Commune de Paris – L'histoire d'une autre école*, Éditions Raison et Passions, 2020.

3) Maurice Dommangeat, *L'enseignement l'enfance et la culture sous la Commune*, Éditions-Libririe de l'Étoile, 1964, p. 58.

4) Mélanie Fabre, *Hussardes noires : des enseignantes à l'avant-garde des luttes : De l'affaire Dreyfus à la Grande Guerre*, Agone, 2024, p. 18 ; 5) Ibid., p. 20 et p. 23 ;

6) [www.samuelhuet.com/paid/melanges/744-jules-ferry-a vierzon.html?layout=blog&format=html](http://www.samuelhuet.com/paid/melanges/744-jules-ferry-a vierzon.html?layout=blog&format=html)

7) Gilles Candar, Guy Dreux, Christian Laval, *Socialisme et éducation au XIX<sup>e</sup> siècle*, Le Bord de l'Eau, 2018, p. 6 ; 8) Rappelons que le premier, également édité à Moscou, est Aleksandr Molok, auteur de *L'instruction publique sous la Commune de Paris*, Les Éditions du Progrès, 1922 ; 9) Solomon Abramovi Froumov, *La Commune de Paris et la démocratisation de l'école*, Les Éditions du Progrès, 1958, p. 263 ; 10) Ibid., pp. 264-268.

De nombreux communards ont écrit sur les journées de 1871 ; deux d'entre eux ont fait œuvre d'historiens avec *Histoire de la Commune de 1871* de Prosper-Olivier Lissagaray et *Mes Cahiers rouges - Souvenirs de la Commune* de Maxime Vuillaume. Cet article évoque Vuillaume, journaliste, communard, exilé. Un second article étudiera sa démarche d'historien et l'originalité de son livre.

# MAXIME VUILLAUME 1844-1925 ITINÉRAIRE D'UN HISTORIEN

Maxime Vuillaume naît le 19 novembre 1844 à Saclas (Essonne) de parents commerçants. Il est bon élève au collège d'Étampes, au lycée de Nantes, au collège Sainte-Barbe à Paris, puis à l'École des Mines en 1865. Blanquiste opposé au Second Empire, il fréquente au quartier latin la jeunesse frondeuse et de futurs communards.

## LE JOURNALISTE

Il écrit dans des journaux éphémères, *Le Père Duchêne* de Gustave Maroteau où, en décembre 1869, il rencontre Alphonse Humbert, Eugène Vermersch et Georges Pilotell. Il contribue au journal de Félix Pyat *Le Vengeur*, *La Caricature* de Pilotell, et régulièrement au journal d'Auguste Blanqui *La Patrie en danger*. Suite à la déclaration de guerre, la proclamation de la République et le siège de Paris, il participe aux journées des

31 octobre 1870 et 22 janvier 1871 contre le Gouvernement de la Défense nationale. Il s'est enrôlé dans le 248<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale dirigé par Charles Longuet.

Le 6 mars 1871 paraît *Le Père Duchêne*, nouvelle formule gouailleuse, 68 numéros diffusés jusqu'au 21 mai. « *Ardemment républicain, viscéralement patriote, passionnément égalitariste et furieusement anticlérical, le quotidien est doctrinalement hébertiste* » selon Maxime Jourdan l'un des préfateurs des *Carnets rouges*<sup>1</sup>. Son style se veut imagé, canaille et populaire avec ses « *grandes journées* », « *grandes colères* », « *grandes motions* », ses diatribes à tous les « *jean-foutres* », traîtres, propriétaires, et les « *calotins* ». C'est l'un des journaux les plus lus (tirage voisin de 50 à 60 000) après *Le Cri du Peuple* de Jules Vallès (100 000 exemplaires). L'important courrier qu'il reçoit témoigne de sa grande popularité.<sup>3</sup>

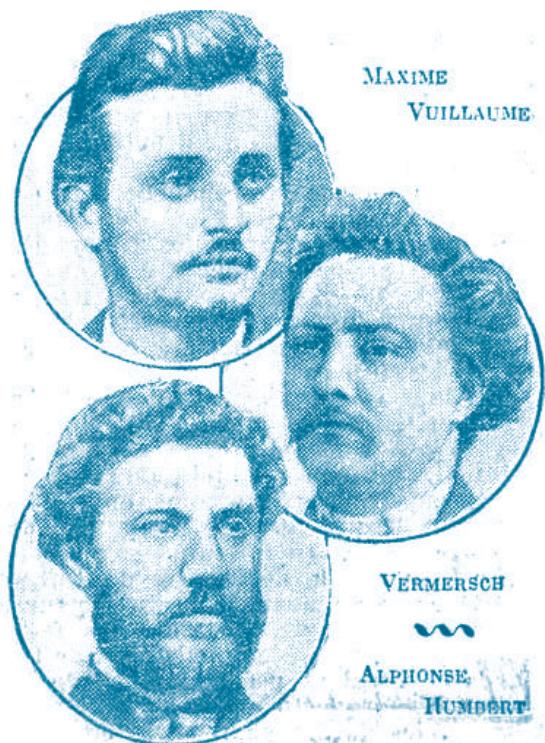
## LE COMMUNARD

Descendant de Vuillaume, Marcel Cerf qui lui a consacré un petit ouvrage<sup>2</sup>, note que « Le Père Duchêne malgré ses allures débraillées est donc le partisan résolu de l'instruction laïque, obligatoire et gratuite pour tous ». Si les articles ne sont généralement pas signés, il note que « l'éditorial du 20 germinal (9 avril 1871) est certainement rédigé par Vuillaume qui, le 5 avril, venait d'avoir une fille : Il a une fille Le Père Duchêne ! Quelle excellente occasion pour exposer ses idées sur l'éducation des filles ».

Quelques jours plus tôt, le 2 avril, les hostilités ont commencé vers le Mont Valérien ; des fédérés sont fusillés, puis les 3 et 4 avril, c'est l'échec de la sortie sur Versailles, l'exécution d'Émile Duval, de Gustave Flourens et de beaucoup d'autres. Le Père Duchêne déplore l'inertie du délégué à la guerre Gustave Cluseret et les intrigues du Comité central de la Garde nationale contre la Commune. Il souhaite que le colonel Louis-Nathaniel Rossel lui succède. Le 27 avril, Vuillaume assiste à une réunion secrète, rue des Dames, entre Rossel, Jaroslaw Dombrowski, Valery Wroblewski et Charles Gérardin élu de la Commune, qui évoquent la mise en place d'un Comité de salut public qui se substituerait à la Commune. Maxime Jourdan note que, début mai, « Vuillaume redouble d'activité : il contribue au Journal Officiel de la Commune et à L'Estafette de Secondigné et fonde La Sociale [...] , à seulement 26 ans, (il) se trouve à son apogée ».<sup>1</sup>

Le journal et ses rédacteurs sont très impliqués dans le conflit qui oppose, à la Commune, majorité (pour) et minorité (contre, 22 élus) sur la constitution du Comité de salut public. Si les positions des trois rédacteurs diffèrent, le journal est très

hostile aux minoritaires, « les jean-foutres qui foulent le camp de la Commune », « ces déserteurs devant l'ennemi ne méritent que le peloton d'exécution »<sup>2</sup>. Mais cette tonalité change vite sous la pression populaire car il faut s'unir pour défendre la Commune.



Début mai Rossel a remplacé Cluseret mais, dès le 10 mai, il démissionne n'ayant pu s'imposer à une armée de soldats-citoyens ni inverser la situation militaire ; il est remplacé par Charles Delescluze. L'équipe du journal a constitué un bataillon de francs-tireurs, Les Enfants du Père

Duchêne. Le 21 mai, les versaillais entrent dans Paris, le 22 la parution du journal s'interrompt. Marcel Cerf note que, le 23, « *Les Enfants du Père Duchêne défendent les approches de la rue de Rennes* » [...]. « *Le képi à double galon d'argent crânement campé sur la tête, Vuillaume fait le coup de feu contre les Versaillais* » et participe aux combats de rue. Le 25 mai il est arrêté rue de Vaugirard. Conduit à la cour martiale qui siège au Luxembourg, il parvient à s'échapper grâce à la bienveillance d'un sergent.

## L'EXILÉ

Pendant un mois Vuillaume se cache dans Paris. Fin juin il réussit à gagner la Suisse où son séjour est tout d'abord difficile financièrement. Il adhère à la section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste créée début septembre qui se veut hors des courants marxiste ou bakouniniste. Marxiste, le Conseil général de l'Internationale refuse l'adhésion de cette section qui s'oriente vers la fédération jurassienne de tendance libertaire.

Vuillaume envisage dès cette époque de rédiger ses souvenirs de la Commune. Un premier récit est publié à Genève en octobre 1871, *Hommes et choses de la Commune. Récits et portraits pour servir à l'histoire de la première révolution sociale*. Afin d'atteindre les rédacteurs du *Père Duchêne*, le 20 novembre a lieu le procès du *Père Duchêne* devant le 3<sup>e</sup> conseil de guerre siégeant à Versailles. Vermersch et Vuillaume exilés, Humbert, seul prévenu est accusé d'avoir poussé au massacre des otages et à la confiscation des biens de Thiers, Picard et Gallifet. Marcel Cerf rappelle que Vermersch a adressé, depuis Londres, un courrier « pour décharger Humbert de la responsabilité des articles écrits par Vuillaume et par lui-même » [...]. « En tant que rédacteur en chef du journal, Vermersch revendique la paternité du style caractérisant Le Père Duchêne » et son positionnement

radical. Vermersch et Vuillaume sont condamnés par contumace à la peine de mort et Humbert à la peine des travaux forcés à perpétuité. La condamnation de Vuillaume est confirmée le 14 février 1876.

Depuis février 1873, Vuillaume occupe en Suisse un emploi stable à Altdorf dans l'entreprise de Louis Fabre chargée du percement du tunnel du Mont Saint-Gothard. Vuillaume publie dans *La Liberté de Bruxelles*, sous forme de série, *Six heures à la cour martiale du Luxembourg*, récit sur la Semaine sanglante et son évasion. Il rédige aussi des ouvrages scientifiques le rapprochant d'Élisée Reclus qui lui conseille de prendre un pseudonyme pour publier ses textes.

Au cours des années 1870 /1880, il voyage pour ses activités professionnelles. Plus tard, il résumera ainsi ses nombreux déplacements : « *En août 1872, je pars pour Lausanne d'où je reviens à Genève. En février 1873, je quitte définitivement Genève pour Altdorf où je reste jusqu'en juillet 1878. L'Italie (Gênes), la Russie, encore l'Italie. Je ne reviens en France qu'en 1887* ».<sup>1</sup> Préalablement, à compter de mars 1879, Vuillaume a bénéficié d'interventions en sa faveur et une remise de peine a été prononcée le 17 mai 1879, dans le cadre de la loi d'amnistie partielle du 3 mars 1879.

ALINE RAINBAULT

1) Maxime Vuillaume, *Mes Cahiers rouges - Souvenirs de la Commune*, Édition intégrale inédite, texte présenté, établi et annoté par Maxime Jourdan, La Découverte, 2011 ; 2) Marcel Cerf, « *Les Cahiers rouges* » de Maxime Vuillaume, Cahiers des Amis de la Commune, 1988 ; 3) Jacques Rougerie, *Paris libre 1871*, Éditions du Seuil, 1971, 2004, (Les journaux p. 198-204) ; 4) Michel Cordillot (coord.), *La Commune de Paris 1871, Les acteurs, L'événement, Les lieux*, Les Éditions de l'Atelier/ Éditions Ouvrières, 2020 (Notice Maxime Vuillaume).

# TOUT PRÈS D'ICI EN MAI 1871



Les Buttes-Chaumont dans les années 1860  
Photographie de Charles Marville

**P**eut-être, passant par la rue de la Solidarité dans le 19<sup>e</sup> arrondissement à Paris, au n°1 bis, aurez-vous le regard attiré par une plaque en marbre blanc posée en hauteur à l'angle d'une vieille maison. Son texte qui pourrait évoquer les victimes de la Semaine sanglante, et l'absence de signature, devraient aiguiser votre curiosité. Rien sur place n'indique ni ne documente sa présence.

Vous constaterez alors que son histoire<sup>1</sup> semble oubliée<sup>2</sup>.

Pourquoi a-t-elle été installée ? Quand ? Comment ? Par qui ? Malheureusement pas de réponse définitive ici, seulement quelques éléments de contexte présentés à la lecture de trois articles de presse, après un rappel sur le site.

## LES CARRIÈRES D'AMÉRIQUE

Le quartier des Carrières d'Amérique correspond

au triangle alors compris entre les fortifications, le plateau des Buttes-Chaumont et la fin du massif (rue Manin). Son nom provient de l'un des principaux sites d'exploitation de gypse, longtemps la seule activité sur cette terre bellevilloise, aride et largement inconstructible. Avec l'extension de Paris au département de la Seine en 1860, la production souterraine cesse. Les kilomètres de galeries à l'abandon serviront alors de refuge à différentes populations reléguées<sup>3</sup>.

En mai 1871, l'endroit était idéal pour terminer sans témoin une opération de pacification : interrogatoires et exécutions sommaires, inhumations sans sépulture de corps évidemment ramassés dans d'autres quartiers, traque des fugitifs à l'entrée des souterrains...

Dix-neuf sites d'enfouissement furent documentés dans l'arrondissement lors de l'Inventaire des lieux d'inhumation des morts de la Commune de Paris mené en 2022 par le Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye<sup>4</sup>. À trois cent-cinquante mètres de l'emplacement de la plaque, le site 75009, rue de la Prévoyance, bientôt honoré par la municipalité du 19<sup>5</sup>.

Trois articles de presse évoquent ce site.

Le 10 mars 1898, *Le Rappel* publie une tribune intitulée « *Souvenons-nous* » dans laquelle Charles Bos, conseiller municipal et prochain élu du quartier aux élections législatives en cours, rappelle le sort des Bellevillois durant la Semaine sanglante. Notamment, qu'avait été « *enfoui dans les carrières un millier de fédérés, fusillés bien qu'ils se fussent rendus, plus des centaines d'autres qui étaient tombés dans les Buttes-Chaumont, plus enfin une foule de républicains morts à Ménilmontant ou dans la Villette, du côté de la rue de Meaux* ».

En conclusion, Charles Bos annonce son intention de déposer au conseil municipal « *une proposition tendant à ce qu'une plaque commémorative fût scellée à l'un des angles [rues Manin – rue d'Alsace-Lorraine] du futur groupe scolaire* ». Adoptée le 9

mars 1898, cette proposition fut immédiatement bloquée par le préfet de la Seine (6).

Le 26 juillet 1901, *Le Rappel* publie l'article « *Les Buttes-Chaumont* » d'A. Dumontier, chroniqueur habituel du quartier et membre du conseil d'administration de la Société de l'hôpital-dispensaire du 19<sup>e</sup>. Le paragraphe « *Tristes souvenirs* », rappelle « *les corps des infortunées victimes des Versaillais ... ramassés par tombereaux ... jetés pêle-mêle, dans les rares ouvertures des vieilles carrières* ». Il interpelle ensuite sans les nommer deux élus : Arthur Rozier, conseiller municipal du quartier d'Amérique et membre de la Fédération des travailleurs socialistes de France ; Charles Bos, maintenant député radical-socialiste. « *Nous voulons nourrir l'espoir ... qu'avec leur aide, leur appui, il nous sera possible de rendre un profond témoignage de sympathie et d'admiration à ces braves qui payèrent de leur vie leur attachement à la République vraiment sociale* ».

Le 5 septembre 1903, par une brève anonyme, *L'Aurore* informe la population de l'existence de cette première plaque posée sur un mur de la capitale en l'honneur des morts de la Commune. Cette information semble n'avoir provoqué aucune réaction. Depuis quelques semaines, Georges Clémenceau était rédacteur en chef de ce journal.

## POURQUOI CETTE PLAQUE ?

Les débats des gauches mériteraient d'être rappelés ici. La première motivation semble d'ordre mémoriel comme l'illustre le titre de la tribune de Charles Bos. Dumontier évoque « *la République vraiment sociale* ». *L'Aurore* la qualifie de « doublement éloquente ».

Clémenceau avait-il en perspective le monument d'hommage exigé par les anciens communards ?

## COMMENT ?

Comment cette plaque a-t-elle été préparée ? D'où vient ce marbre ? Fut-elle installée en petit comité

à l'aube ? Ou bien secrètement de nuit ? Comment s'organisèrent les différents protagonistes ? Quels liens avec les anciens communards<sup>7</sup> ? La mobilisation locale pour l'amnistie ? La Franc-maçonnerie<sup>8</sup> ?

## OU ?

Le bâtiment est situé à l'angle des rues David d'Angers et de la Solidarité sur le « vaste terrain vague compris entre la rue David d'Angers et la rue Manin » indiqué par Charles Bos, mais à l'opposé du fameux groupe scolaire.

Sur quelle façade du bâtiment fut elle posée ? L'accès principal, muré depuis, était-il équipé d'une grille ? Ou bien s'agit-il d'une imprécision de *L'Aurore*<sup>9</sup> ? La plaque est visible du trottoir de la rue de la Solidarité depuis le milieu des années soixante-dix, déplacée lors de la construction d'un bâtiment annexe le long du mur de la cour. Mais avant ?

Une photo<sup>10</sup> antérieure à ces travaux la montre installée tout autrement. L'emplacement premier ?

La plaque fut elle installée dans un espace public ? Si le terrain et le bâtiment étaient et sont toujours des biens municipaux, la Société de l'hôpital-dispensaire du 19<sup>e</sup> locatrice du lieu, était un organisme de droit privé.

## QUAND ?

La plaque n'était pas présente sur les murs du bâtiment le 19 janvier 1902 lors de l'inauguration de l'hôpital-dispensaire<sup>11</sup>.

Fut-elle installée spécialement pour l'anniversaire de la proclamation de la République le 4 septembre 1870 ? S'agissait-il d'un choix contraint ou bien de l'expression d'un rapport de force favorable à la lecture radicale ?

## PAR QUI ?

Les personnes déjà nommées sont-elles toutes impliquées dans l'action ? Complices aussi les responsables de l'hôpital-dispensaire, locataire du

bâtiment et le Maire du 19<sup>e</sup> ? Sans oublier l'équipe de tailleurs de pierre ou sculpteurs, guetteurs...

Pas de réponse au « mystère » de la plaque Solidarité mais une certitude. Plus de cent-vingt années après son installation, l'objectif de celles et ceux qui ont comploté pour cet hommage aux morts de la Commune de Paris est atteint : on n'oublie pas !

Et l'étude, comme la lutte, continue.

■ MARC MOREAU

1) « *Tous les ans en mai des gerbes sont déposées devant cette plaque* » Janvier 1979, *Quartiers Libres* ; 2) Sylvie Pépino, *Regard sur un quartier paisible, La Commune* n° 56, 2013 et sur Wikipédia : Plaque commémorative 1bis de la rue de la Solidarité ; 3) « *On parle d'une pétition qui doit être adressée au Sénat. Les pétitionnaires demandent que les carrières d'Amérique soient désormais considérées comme domicile* » *Le Petit Figaro*, 14 décembre 1867; 4) Les résultats sont consultables sur le site Cartographie de l'archéologie parisienne, en activant « *Lieux d'inhumation collective* » puis « *Inhumations 1870* ». Voir aussi par Laurent Olivier, : *Programme d'inventaire archéologique des lieux d'enfouissement des morts de la Commune sur commune1871.org* ; 5) Vœu V192025028 adopté le 17 juin 2025 ; 6) BMVOP : 10 mars 1898, Compte rendu de la séance du mercredi 9 mars 1898 ; 11 mars 1898, Délibérations adoptées ; 7) Voir Éric Lebouteiller, *L'association des combattants de 1871 au tournant du siècle 1880-1905, La Commune* n°102 ; 8) La participation à des loges souvent différentes est fréquente parmi les personnes citées. Ainsi, Charles Bos était « membre actif de la Loge l'Union de Belleville » in Jacqueline Lalouette, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République. Francs-maçons et libres penseurs*, Éditions de la Sorbonne, 1981 ; 9) L'article omet l'adverbe « très » qui y précède les mots « nombreux citoyens morts en Mai 1871 » ; 10) *La Nouvelle Critique* n° 46, septembre 1971 ; 11) *L'Impératrice au XIX<sup>e</sup>, L'Intransigeant*, 20 janvier 1902

# NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

**L**e 14 juin, plus de 40 amis ont participé, présents ou à distance par visio, à l'assemblée générale extraordinaire consacrée aux statuts, qui ont été approuvés à une très large majorité. Puis nous sommes passés à l'assemblée générale ordinaire.

Sylvie Braibant, après avoir salué tout le monde, a présenté le rapport d'ouverture en rappelant que cette AG se déroulait dans un contexte très difficile en France avec la montée de l'extrême droite, évoquant la manifestation à Montargis dont nous étions cosignataires. Sylvie ayant été désignée pour « animer » meetings et tables rondes, a pu évoquer la Commune qui a été acclamée. Ainsi qu'à l'étranger où des guerres ont lieu à différents points de la planète.

Pour faciliter le débat, et comme nous en avons pris l'habitude, le rapport d'activité a été envoyé à toutes les adhérentes et à tous les adhérents.

Toutefois, Joël Ragonneau est revenu sur les activités essentielles (fête de l'Humanité, fête de la Commune, parcours du 18 mars, banquet, Montée au Mur des Fédérés, thème de l'année 2025 : l'éducation avec des podcasts et un rassemblement place de la Sorbonne, les conseils d'administration...). Il a rappelé aussi que le développement de notre site, d'intranet et des réseaux sociaux doit nous permettre d'avoir un contact avec de nouveaux adhérent-e-s plus jeunes. Nous devons persévérer dans ce sens afin de les inviter à prendre toute leur place dans l'association. Il nous faut, cela devient impératif, renforcer nos commissions et nos comités locaux afin de permettre une plus large répartition des tâches. Un appel général en ce sens sera lancé.

Puis ce fut autour des commissions et des comités

locaux de nous présenter leurs activités et leurs perspectives.

Enfin, Christine Michot nous a présenté le rapport de gestion concernant l'exercice 2024, le budget prévisionnel de l'année 2025 et quelques statistiques issues du fichier des adhérents.

L'association compte 70 adhérents collectifs et 1957 adhérents individuels en 2024 dont voici la répartition géographique : étranger 90, province 961, Île de France 886 (dont Paris 423) et 6 adhérents dans les Dom Tom.

Durant l'année 2024, nous avons accueilli 146 nouveaux adhérents et nous pouvons déjà en annoncer 52 nouveaux en 2025.

Pour finir, nous sommes passés aux différents votes : tous les rapports ont été adoptés ; Mathilde Passebosc devient trésorière nationale, et les candidats au CA ont été élus. Vive la Commune !

**LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
ET LES COPRÉSIDENTS**

## FONDS AUDIOVISUELS ET SONORES

La bibliothèque des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 prête déjà aux adhérents de l'association une collection de romans et BD sur l'insurrection parisienne. Elle propose aujourd'hui de prêter une collection récente de DVD (films documentaires et de fiction) et d'albums CD de chansons de la Commune.

La liste intégrale des documents en prêt sera bientôt sur le site de l'association.

**L'équipe de la bibliothèque**

# INCROYABLE !

**L**a seule statue debout de Thiers sur le territoire national se trouve dans le Poitou.

L'info nous a été révélée, il y a de nombreux mois, par quelques esprits avisés.

Nous sommes donc partis à la découverte du lieu.

Nous sommes allés à Saint-Savin, lieu mondialement connu pour son abbaye et ses magnifiques fresques restaurées.

« Cachez ce Thiers que je ne saurais voir » pour reprendre la citation du site Vaillantitude qui donne de nombreuses et précieuses indications sur le périple de cette statue.

Pour entrer dans l'ambiance, citons Molière :

*« Par de pareils objets les âmes sont blessées*

*Et cela fait venir de coupables pensées »*

Oui devant cette statue, effectivement de coupables pensées pourraient venir à l'esprit. Par exemple reproduire le sort qui fut fait à la colonne Vendôme ?

Avant d'aller plus loin, il est fort utile de retracer le singulier périple de l'objet.

Son acte de naissance se situe



Mais un admirateur sans doute bien argenté obtient une réplique et l'emporte avec lui en Algérie, à Bône.

À la fin de la guerre d'indépendance, les Français en partance de l'Algérie n'envisageaient pas de s'encombrer du monument. Mais le nouveau pouvoir, tout à sa volonté de faire disparaître les symboles de la colonie, intime l'ordre aux partants de charger dans le bateau la statue (et sans doute d'autres). Elle arrive à Marseille qui n'affectionne pas particulièrement ni le bonhomme ni le monument, le fait transférer à Paris au dépôt des œuvres d'art. Elle est remarquée par un conseiller général de la Vienne, Fernand Chaussebourg, qui obtient son installation à Saint-Savin, malgré l'avis défavorable du conseil municipal de la ville.

Nous sommes en 1967, et l'approche du centenaire de la Commune et la lumière portée sur l'événement rendent assez perplexes les élus. Thiers n'est plus trop le libérateur du pays, plutôt le massacreur de la Commune ! Mais le Conseiller général a de l'influence, et la statue est installée à Saint-

à Nancy, ville dans laquelle Thiers put passer pour un vrai libérateur de la patrie. Mais rapidement l'aura du personnage pâlit. Les nouvelles de la Commune se répandent dans le pays et Thiers n'est plus trop le grand libérateur. On remise la statue dans un endroit obscur.

Savin. En 1989, arrive à la tête de la ville un maire communiste, et cette statue devient encombrante. On l'installe dans un petit square, sous les arbres à l'abri des regards. Cachez ce Thiers que je ne saurais voir. Elle y est toujours et ne semble pas faire l'objet d'un intérêt particulier de la ville.

Mais c'est aussi un objet encombrant pour l'association des Amies et Amis du Poitou de la Commune de Paris qui est contrainte d'agir.

Sans doute pas en demandant la destruction du monument. Il reste une œuvre d'art, du sculpteur Ernest Guilbert, en bronze, et de belle facture. Le débat est lancé en interne et pourrait déboucher sur une demande de panneaux d'information à faire apposer au pied de la statue.

Affaire à suivre !

#### COMITÉ DU POITOU

Merci au site communard Vaillantitude et au site Patrimoine Nouvelle Aquitaine qui nous ont aidés dans nos recherches.

## DIEPPE : LOUISE MICHEL TOUJOURS VIVANTE EN 2025

**A**près son envol poétique dans le ciel de Dieppe en mai, on retrouve Louise Michel... Survoltée en juin sur la scène de la Maison Jacques Prévert avec les comédiens du « Carrelage Collectif » qui animent le roman biographique de Carole Trébor *Je suis tout en orage* (1).

Joyeuse, en septembre dans la parade matinale du Festival international de cerfs-volants accompagnée en musique par *Les Plix* et le Cerf-volant-Club-de-Dieppe (2).

Déterminée, dans le livret de parcours communard « Dieppe au temps de la Commune de Paris 1871 » (3).

Présenté pour la première fois lors des Journées du patrimoine, ce livret a été réalisé par Dieppe Ville d'Art et d'Histoire avec le comité de Dieppe ; il permet de partir seul à la découverte, dans le centre-ville, de lieux et de personnages liés à cette époque. On y trouve par exemple la cousine de Napoléon III, Thiers mais aussi Bruno Braquehais, des républicains socialistes et bien sûr Louise Michel, rentrée de déportation en Nouvelle Calédonie par le port de Dieppe le 9 novembre 1880 après l'amnistie générale. On peut aussi y entendre grâce à des QR codes insérés dans les pages, des comédiens du Théâtre de la Bataille et des chanteuses du comité qui ont été enregistrés dans le studio de MAO (Musique Assistée par Ordinateur) du Conservatoire Camille Saint-Saëns. Ce livret est mis à disposition gratuitement dans les locaux de l'Office du Tourisme et de Dieppe Ville d'Art et d'Histoire.

Un magnifique cadeau pour faire vivre la Commune.

NELLY BAULT



## LE BERRY ENTRE PARIS ET PROVINCE



**D**ans le cadre de l'assemblée générale et de la journée d'étude du groupe prosopographique le 4 octobre 2025 à Paris, Lucette Lecointe et Jean Annequin sont intervenus pour évoquer les origines géographiques des natifs/natives du Bas-Berry. Deux articles importants sont parus : l'un dans la revue *La Bouinotte* sur les maçons communards de l'Indre contribuant à la justesse historique ; l'autre dans la revue féministe *Casse-Rôles* sur l'histoire des femmes au travail en prolongement du colloque André Léo. Le 23 octobre s'est tenue à Saint-Gaultier (36) une 10<sup>e</sup> conférence cantonale : « Le pays galtois et la Commune de Paris 1871 » faite par Jean Annequin en partenariat avec la Société d'histoire et renforçant la compréhension de l'attitude de l'Indre sous la Commune. Le 22 novembre, une soirée sur les luttes paysannes a eu lieu au cinéma d'Aigurande (36) organisée par La Marmite avec projection du documentaire *Le temps des paysans* et débats en abordant le rôle de la paysannerie à traditions collectives dans les mouvements populaires, tel celui de la Commune. À la médiathèque d'Azay-le-Ferron (36), avec des membres des comités Poitou et Berry, lors d'un vernissage, Nathalie Afonso, artiste peintre, accompagnée par le Luxe Communal Duo, a réalisé en 24 minutes un portrait de Louise Michel.

Fin juin, Jacques Pallas, maire membre de notre association, a encore accueilli à Saint-Georges-sur-Arnon (36) notre AG où s'évoque la vie du comité et où nous relions les idéaux de la Commune aux sujets d'actualité. Merci à Sylvie Braibant pour avoir qualifié cette journée de « dynamique et sympathique » ! Depuis, Jean-Pierre Gilbert a fait revivre le chansonnier Emmanuel Delorme, et le Luxe Communal Duo a fait entendre ses chansons sur la Commune. Le 8 juillet, on a célébré la naissance de Ravier à son espace mémoriel dans sa ville natale, Baugy (18) ; Magali Pinglaut, comédienne professionnelle, du comité belge, en a présenté la biographie avec son père Michel. Nous avons été avec le collectif Kanaky 18 pour soutenir l'emprisonné à Bourges, Guillaume Vama. Nous avons promu la publication des Actes du colloque de 2024, avec notamment une intervention de Christiane Carlut à Radio Libertaire (vidéo en ligne). La ville de Bourges poursuit sa féminisation de l'espace public : une salle pour tous y portera le nom de Louise Michel. « *C'est une femme à la vie et à la carrière inspirante* » a déclaré la première adjointe. (cf. aussi : notre blog Vaillantitude).

**JEAN ANNEQUIN,  
MICHEL PINGLAUT,  
JEAN-MARIE FAVIÈRE**



## FÊTE DE LA COMMUNE 2025 *Record de participation battu !*

**L**es prévisions météo étaient bonnes pour notre fête de la Commune 2025 : « le temps deviendra beau et chaud sur la capitale, notamment dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris et plus particulièrement Place de la Commune, à l'angle des rues de la Butte aux Cailles et de l'Espérance ».

C'est donc sous un soleil radieux, que les drapeaux rouges étaient de sortie. Dès 14h, la foule se pressait autour des stands et du podium où l'intervention de notre amie Claire fut longuement applaudie (voir l'édition de ce numéro).

Ensuite, Riton la manivelle prit place sur le podium, avec sa gouaille, sa gentillesse et son répertoire révolutionnaire, suivi de *Justine Jérémie* et son univers musical composé de grands noms de la chanson française, mais aussi de chansons historiques du répertoire national. Puis ce fut le moment théâtre avec le *Rendez-vous du 18 mars* toujours aussi apprécié par les spectateurs. On enchaîna avec la fanfare Kosmonot, leur sens du rire, du spectacle et de la fête et on termina avec Yvan Dautin, qu'on ne présente plus : auteur, compositeur, interprète, comédien.

Tout l'après-midi, le public déambula à travers

les stands : le stand littérature, toujours aussi bien garni où de nombreux auteurs dédicacèrent leurs livres respectifs ; le stand t-shirts, foulards et autres objets souvenirs ; le stand tombola avec des lots tous plus beaux les uns que les autres ; le stand adhésion ( 11 réalisées en quelques heures, ça ce n'est pas rien ! ) ; *L'Estaminet* enfin, qui proposait des « communards », des gâteaux faits pour la plupart par nos Amies et Amis, de la barbe à papa et des crêpes.

En plus d'une affluence grandissante, nous pouvions noter outre l'aspect festif, des discussions sur la situation sociale où le renoncement n'avait pas sa place. Nous avons alors mesuré l'extraordinaire modernité de la Commune de Paris de 1871, dont l'esprit reste une source de réflexion.

Remercions pour finir une nouvelle fois tous les bénévoles qui ont permis la réalisation de cette belle journée, le *Soyouz*, qui nous offre l'électricité et, bien sûr, ce public fidèle sans qui la fête ne serait pas ce qu'elle fut une nouvelle fois.

Rendez-vous le dernier samedi de septembre 2026.



# HOMMAGE À ÉMILE VICTOR DUVAL

1840-1871



**C**e samedi 20 septembre 2025, en cette matinée pluvieuse mais heureuse car rythmée par les entrées et sorties festives des mariages, nous étions ravis de nous retrouver, Ami.e.s de la Commune de Paris, en présence de l'artiste plasticien Jérôme Gulon, alias Moreje, et de la Chorale Populaire de Paris, sur le parvis de la Mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement, pour rendre un vibrant hommage à ce communard blanquiste et syndicaliste du 13<sup>e</sup> que fut Émile Victor Duval, dont la plaque commémorative a été apposée le 27 août dernier en présence du maire d'arrondissement Jérôme Coumet, de son conseiller d'arrondissement Alexandre Courban, et de leurs collaboratrices Hajar Gam et Sophie Chollet. Nos Amis Marc Forestier, Jean-Louis Guglielmi et Joël

Ragonneau ont tous trois travaillé sans relâche pendant des années afin que cette plaque en hommage à Émile Victor Duval soit apposée, et la mémoire de ce dernier enfin réhabilitée. Marc a pris la parole pour rappeler admirablement l'engagement du général Duval pendant la Commune de Paris qui lui valut de mourir en héros, fusillé sur ordre du général Joseph Vinoy, un sombre personnage qui avait déjà fait ses preuves en matière de cruauté lors de la conquête coloniale de l'Algérie en 1830. Malgré l'implication exemplaire d'Émile Duval pendant les événements de la Commune de Paris, son nom demeure largement méconnu du grand public. Il est d'ailleurs qualifié de « général sans visage » puisqu'à l'inverse de certains autres communards bien plus célèbres, aucune photo de lui n'a pu être authentifiée avec certitude dans les archives de la Commune.

La pose de la plaque mosaïque « Place Émile Duval – Ouvrier, élu, Général de la Commune, fusillé le 4 avril 1871 » sur le mur de la Mairie du 13<sup>e</sup> et symboliquement à côté de la plaque « Place d'Italie » permet donc de retracer l'itinéraire militant de ce communard honorable qui mérite d'être largement diffusé ; il s'agit aussi de rappeler l'une des principales actions de notre association qui s'attache à faire connaître l'histoire et les acteurs de la Commune de Paris 1871, par notre mouvement d'éducation populaire. Il a été précisé lors de cet hommage qu'Émile Duval, ouvrier fondeur en fer de métier, était particulièrement actif en tant que syndicaliste et membre de l'Association Internationale des Travailleurs.

Avant 1871, il a ardemment pris part à plusieurs mouvements de grève dont les revendications exprimées étaient l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail, à une époque où la condition ouvrière était extrêmement précaire.

Au cours de cette matinée, nous avons également salué la réussite de Jérôme Gulon (Morèje), qui tant par la réalisation de cette plaque

mosaïque Duval que par ses autres œuvres, a contribué à visibiliser un peu plus les communardes et communards, à travers cet art contemporain qu'est la mosaïque de rue dont il

est le pionnier et qui s'inscrit dans ce mouvement urbain qu'est le street art. Précisons que Jérôme Gulon et les Ami.e.s de l'association ont contribué à la parution de la brochure *La Commune Mosaïque de Morèje – Le parcours communard*, qui a fait l'objet d'une note de lecture dans le numéro 103 de *La Commune*. La réédition de la brochure très fournie intitulée *Émile Victor Duval – Ouvrier fondateur, Général de la Commune*, qui a été rédigée par l'historien militant Jean-Claude Freiermuth (1947-1998) sous le pseudonyme de Cyrille Andabri pour les collections « Le peuple prend la parole », en 1971, a été réalisée à l'initiative de Marc Forestier, et nous vous invitons vivement à venir la découvrir au local de l'association.

— MARIE PIAN



Prise de parole de Marc Forestier



Séance de dédicaces de Jérôme Gulon

# DES ÉTUDIANTS CHINOIS AU MUR DES FÉDÉRÉS

Il y a dix étudiants chinois venus de l'université Tsinghua de Pékin pour faire un voyage d'étude à Paris. Crée en 1911, Tsinghua

mêmes et sont en parfaite auto-gestion.

Pour leur premier jour de visite à Paris ils ont choisi de voir ... le Mur des Fédérés au Père-

L'interprète, Quin Xiao, elle-même issue de la prestigieuse université, est une chinoise vivant à Paris et qui connaît notre association. Elle a acheté une barquette de cerises pour accompagner dignement le parcours complet que nous allons faire au Père-Lachaise. L'un des étudiants parle français et est manifestement très heureux de pouvoir se servir de notre langue.

Devant la tombe d'Eugène Pottier, ils chantent *L'Internationale*, en chinois bien sûr. J'ai donné des textes de Vallès et Jean-Baptiste Clément à l'interprète pour traduction préalable. Finalement, ce sont les étudiants eux-mêmes qui se chargeront de les lire devant les tombes concernées.

L'arrivée devant le Mur est le moment tant attendu. Ils sont très fiers de se faire photographier devant la plaque, chacun tenant une cerise à la main. Une étudiante m'explique que tous les étudiants de son université connaissent le Mur des Fédérés.

Ce n'est malheureusement pas le cas de tous les étudiants français.

JEAN-PIERRE THEURIER

Lachaise ! Eh oui, en Chine, on étudie la Commune de Paris au collège, puis au lycée, c'est un des éléments fondateurs de leur République Populaire. Ils font les yeux ronds quand je leur explique qu'en France cet événement est le plus souvent caché et très peu enseigné. Ils ont du mal à le croire.



University est considérée comme la plus prestigieuse université de la République Populaire de Chine. La sélection à l'entrée y est sévère (entre 0,1 et 0,3 % de réussite) ! L'actuel président Xi Jinping est lui-même un ancien élève de cette université. Ils viennent à Paris sans guide accompagnateur, ils ont organisé leur voyage eux-

## NOIRMOUTIER HOMMAGE AUX COMMUNARDS

**L**e rassemblement annuel en hommage aux communards s'est tenu le 24 mai au château de Noirmoutier. Cette forteresse en a accueilli de septembre 1871 à mars 1872. Avec ceux emprisonnés au fort de Pierre Levée à l'île d'Yeu, on estime à environ 900 ceux qui connurent les geôles vendéennes.

Outre la Libre Pensée (LP) Vendée, le Mouvement de la Paix Vendée et la section de Noirmoutier de la Ligue des Droits de l'Homme, l'hommage a été formulé par des interventions ou des messages du CDHMOT (centre de documentation sur l'histoire du mouvement ouvrier et du travail en Vendée), des Amis de la Commune, de la LP 17, de la LP 44. Depuis 2020, la municipalité renouvelle sa présence et dépose une gerbe. Nous l'en remercions.

Un ami disparu en août était particulièrement fier d'être un descendant direct d'un communard, Jules Migevant, commandant le 66<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale. Nous avons rappelé son souvenir et celui de Marie-Augustine Gaboriaud, épouse Chiffon, originaire d'Ardelay (Vendée), déportée à Nouméa où elle décède en 1882.

La forteresse de Noirmoutier a accueilli des communards, puis des « internés étrangers » (Hongrois à l'époque de la première guerre mondiale).

Chères et chers camarades, rappelons sans cesse les réalisations de la Commune de Paris !

JEAN REGOURD



### FÊTE DE L'HUMANITÉ 2025

« Elle est bougrement d'aujourd'hui, la Commune »

**Q**uel que soit son lieu, la tenue d'un stand des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, suscite toujours – on ne s'en plaindra pas – un appétit de curiosité. Et la Fête de l'Humanité 2025 n'a pas échappé à la règle. Il y avait vraiment beaucoup de monde vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 septembre autour de nos tables de littérature et de surcroît une population jeune.

Des discussions intéressantes afin de faire connaître l'histoire, l'œuvre, la modernité et l'actualité de la Commune se sont traduites par une augmentation de la diffusion de livres, brochures et de la vente de tee-shirts, sacs, foulards et autres souvenirs. Des adhésions et des renouvellements furent réalisés.

À noter la présence sur notre stand de nombreux auteurs : Sylvie Braibant, Sylvie Pépino, Jean-Louis Robert, Guy Blondeau, Jérôme Gulin, Philippe Mangion et Nicola Grillenzoni pour la dédicace de leurs ouvrages respectifs.

Un dernier mot pour remercier les Amies et Amis (elles et ils se reconnaîtront), qui se sont retrouvé.e.s pour le transport du matériel, tenir notre stand et en assurer ainsi le succès.

JOËL RAGONNEAU



**M**adame Stéphane Pannoux, est décédée le 19 juillet 2025 à Belfort (90). Elle était Maître de conférences honoraire en Histoire à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) où elle résidait habituellement.

Nous avions fait connaissance de façon épistolaire en 2014 à travers son association dénommée *In Mémoriam* à Nouméa. Nous avions eu des échanges très fructueux sur la déportation et les travaux réalisés par certains communards. Mme Pannoux avait, entre ses multiples activités, réalisé l'inventaire des bâtiments et installations de l'île des Pins et de la presqu'île de Ducos et fait paraître en 2013 dans le journal *Les Nouvelles Calédoniennes* (LNC) des articles concernant les communards :

- Les équipements hydrauliques de l'île des Pins réalisés par le Capitaine Kay assisté du condamné Osmain Gironce
- Les déboires de l'aumônier de la

Pénitentiaire face aux « communalistes athées »

- Les activités « anti-déprime » des communards de Ducos (Lisbonne, Henry, Renard en particulier)

En juin 2023, notre ami Patrick Delvert, préparant son voyage en Nouvelle-Calédonie, l'avait contactée, elle était revenue en métropole à Belfort pour soigner la maladie qui malheureusement l'emportera. Elle avait orienté les recherches de Patrick sur les traces des déportés en Nouvelle-Calédonie.

À son retour en métropole après neuf semaines au bout du monde, Patrick et Mme Pannoux ont souvent échangé leurs impressions calédoniennes ainsi que sur les vestiges laissés par les communards.

Son mari, contacté par Patrick nous a fait parvenir une photo de sa femme prise sur cette terre calédonienne qu'elle affectionnait tant.

Quand un petit musée municipal expose une collection grandiose. En effet, le musée Calbet à Grisolles (82) présente un riche fonds dédié au communard ayant grandi dans le village, et pas des moindres puisqu'il s'agit de Paschal Grousset.

## TARN-ET-GARONNE EXPOSITION GROUSSET

**A**près une mise en contexte avec des objets scolaires d'époque, nous entrons dans le vif du sujet de Paschal Grousset journaliste, avec la présence de nombreux articles de sa main, et tombons nez à nez avec les journaux relatant la mort de Victor Noir (celui-ci avait été envoyé par Grousset auprès du prince Pierre-Napoléon Bonaparte, avec un autre témoin, pour demander la rétraction d'une injure ou la réparation par les armes ; la rencontre tourne mal et le prince tue Victor Noir).

La Commune est bien représentée, à la fois par des journaux, mais aussi via des coquillages sculptés par les bagnards. On évoque l'évasion en compagnie de Rochefort, puis l'exil. Grousset publie alors sous pseudonymes de nombreux ouvrages de science-fiction ou sur l'éducation scolaire. Des exemplaires sont présents dans l'exposition. Sa correspondance avec Jules Verne, ou encore Pierre de Coubertin, auquel il s'oppose, font partie des pièces à voir. En effet, après l'amnistie, Grousset sera par deux fois député de Paris et œuvrera, entre autres, à la démocratisation du sport et à l'organisation des premières manifestations sportives.

Le fonds du musée est complété par les collections personnelles des membres de la société Grousset Laurie Daryl, ainsi que les archives de la FFEPGPV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) prêtées pour l'occasion.

À une trentaine de minutes de Toulouse, une exposition à voir assurément si l'on passe dans la région.

■ ARNAUD DAIME

Musée gratuit, ouvert de 15h à 18h du jeudi au samedi.



Paschal Grousset



Le Musée  
Calbet



## UNE LOUISE MICHEL COULEUR OR

**U**n chiffon faisant office de drapeau rapidement noué sur une longue hampe fichée en terre, Louise Michel pose le pied sur une barricade détruite dont il ne reste plus que les pavés. Vêtue d'une lourde redingote sur une robe à plis, elle est l'allégorie féminine invaincue de la Commune de Paris. Tant pis si ce costume n'évoque pas la chaleur du mois de mai si bien peinte par Maximilien Luce, et si Louise Michel portait plutôt l'habit des Fédérés que la robe.

Sous le réalisme apparent, cette statue fait

partie d'un ensemble de dix œuvres monumentales assez académiques d'environ quatre mètres de haut représentant des femmes illustres. Immergées dans la Seine autour du pont Alexandre III lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris le 26 juillet 2024, elles sont présentées pendant l'été rue de la Chapelle dans le 18<sup>e</sup> arrondissement avec un décor arboré, aménagé à cet effet, menant à la nouvelle Arena de 8 000 places. On peut s'étonner, mais on ne s'en plaindra pas, que le modernisme historique accepte cette haute figure d'un mouvement révolutionnaire lourdement réprimé qui a posé, malgré tout, les bases de la III<sup>e</sup> République. Lors de cette cérémonie, rappelons que *La Marseillaise* était chantée du haut du toit du Grand Palais lors du passage devant les statues dans un élan populaire enthousiaste.

Réalisées en résine polymère de couleur or, les statues appartiennent au Comité international olympique qui en gère l'image photographique. Parmi les plus connues de ces femmes illustres, il y a Christine de Pizan, Olympe de Gouges, qui rédigea la Déclaration des droits de la femme, Simone de Beauvoir, Gisèle Halimi et Simone Veil mais aussi d'autres moins connues comme Jeanne Barret, Alice Milliat, Paulette Nardal et Alice Guy. On peut lire un texte de présentation pour chacune, ce qui rend cette agréable promenade particulièrement instructive.

Dommage, en ce qui concerne l'apport de Louise Michel, que notre république n'ait pas comme elle, un regard décolonisé sur les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie qui refusent d'entériner la confiscation de leurs terres et s'opposent au projet de « destin commun » de 2024.

■ EUGÉNIE DUBREUIL

Métro Porte de la Chapelle, Paris

## LÉON GOUPY, LES TRANSPORTÉS DU 2 DÉCEMBRE 1851 UN FILM DE JEAN-PIERRE GACHÉ

**J**ean-Pierre Gaché n'est pas un inconnu puisqu'il a réalisé de nombreux documentaires sur les activités de notre association (parcours du 18 mars, soirées d'histoire, etc.). En 2004, il met en ligne un documentaire sur Edmond Goupil. En 2025, il vient de sortir un film sur Léon Goupy.

Léon Goupy est le frère d'Edmond Goupil, une erreur d'enregistrement de l'employé de la mai-

Commune. Militant républicain convaincu, il s'oppose au coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851. Dès le 5 décembre, il est arrêté et fait partie des 3 889 condamnés sans jugement à être transportés en Algérie. Il y est détenu jusqu'au 5 janvier 1852, date des mesures de grâces.

De retour en France, il participe à la diffusion clandestine des écrits de Victor Hugo contre Napoléon III. Il doit pour cela s'exiler à Jersey où il rencontre enfin Victor Hugo. Après 6 ans d'exil il rentre en France en 1859 et se réinstalle à Mayenne où il devient commissionnaire en vin.

Le 26 mars 1871 la Commune de Paris est proclamée. Sans y participer, Léon continue sa propagande révolutionnaire à Mayenne. En juin 1882, il crée le *Petit Mayennais*, journal à tendance anarcho républicaine. Ses écrits y sont toujours d'actualité : « *La question de l'impôt : qu'est le travail aujourd'hui ? Rien ! Que doit-il être ? Tout ! Il y a une nécessité de l'impôt sur la rente foncière. Celui qui a un revenu élevé doit supporter une charge fiscale plus lourde. L'impôt doit être prélevé uniquement sur les économies faites sur le superflu et non le nécessaire. C'est toujours le pauvre qui paye, celui qui consomme sans produire ne paye pas d'impôts.* ».

Léon Goupy décède le 5 février 1909, à 82 ans.

 **NATHALIE GIRARD**

## Léon Goupy

Les transportés du 2 décembre



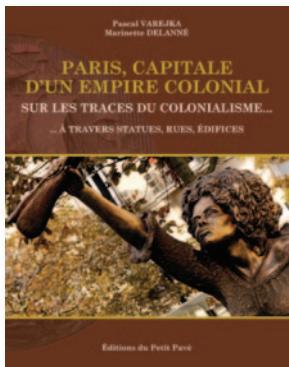
rie de la ville de Mayenne les sépare. Et il se trouve également que Jean-Pierre Gaché est un descendant de Léon Goupy, ce qui constitue une bonne motivation pour mettre en lumière un (presque) inconnu.

Né en janvier 1827, soit 11 ans avant son frère, Léon est aussi engagé politiquement que lui, mais dans la période précédant la

Une vie passionnante et un film passionnant que l'on peut trouver à l'adresse suivante : [https://www.youtube.com/watch?v=2JB1uY-dA\\_s](https://www.youtube.com/watch?v=2JB1uY-dA_s)

## PARIS, CAPITALE D'UN EMPIRE COLONIAL

Un livre d'histoire et de pédagogie, avec une documentation impressionnante, tel est le projet de l'essai de Pascal Varejka et Marinette Delanné sur le passé colonial de Paris. Un programme ambitieux, à n'en pas douter, à la mesure des méconnaisances et des oubliés qui entourent cette période.



Ce que statues, monuments et édifices nous disent du passé colonial de la France résonne avec une époque de conquêtes, exactions, brutalités et exploitations soumises à un projet impérial et impérialiste que les deux expositions coloniales de 1907 et 1931 font principalement affleurer. L'héritage de la violence coloniale possède une haute signification et c'est bien ce que ce livre nous rappelle avec une extrême rigueur.

Des fresques du palais de la Porte Dorée aux noms de rues et statues, la charge d'histoire est forte qui révèle, dans le marbre et la stéatite, le rôle terrible des compagnies coloniales et de la traite négrière. Ainsi se livrent dans ce parcours inédit, et photos à l'appui, les stratégies répressives de l'occupant (menaces, emprisonnements et propagande) qui exposent méthodiquement les voies multiples de l'indignité et de l'injustice. À cet égard les auteurs mettent bien en exergue une imagerie (idyllique) des produits coloniaux et du commerce international se déployant sur les murs de Paris comme un rappel vestigial de l'esclavage et d'une administration fièrement pénitentiaire.

Ce livre est un récit, donc, ponctué de références historiques, de lois et de décrets, qui imprègne notre histoire, une histoire contemporaine, une histoire qui ne passe pas.

En contrepoint, et c'est une force de cette relation funeste, hommages sont rendus aux mouvements de libération et de résistance, aux héros de la décolonisation et de l'abolition de l'esclavage. Citons des noms, qu'on ne cite pas si souvent : le sénégalais Lamine Senghor, l'algérien Messali Hadj ou la guadeloupéenne Rosalie dite Solitude. Et encore, plus familiers, Hô Chi Minh, Toussaint Louverture, Victor Schoelcher. Enfin ces héroïnes de la Commune, ce creuset de toutes les

résistances, André Léo, Nathalie Le Mel et Louise Michel.

Un regret toutefois, certes atténué par la contraction nécessaire des options d'analyse : on notera l'absence des conventionnels de la Révolution française (précisément Robespierre sur le décret d'abolition de l'esclavage) et quelques raccourcis historiques concernant les guerres d'Indochine et d'Algérie.

Mais l'ensemble est très riche et passionnant, une leçon d'histoire, une mémoire vive et ininterrompue. C'est aussi un hommage aux vaincus, futurs vainqueurs.

JEAN-ÉRIC DOUCE

*Paris capitale d'un empire colonial, Sur les traces du colonialisme...*, Pascal Varejka et Marinette Delanné, Editions du Petit Pavé, 2024.

## HUIT ANS À NOUMÉA

Ce titre dévoile le récit d'Albert Leblanc, communeux, ingénieur civil, membre de l'Internationale et délégué par le Comité des vingt arrondissements pour susciter des mouvements locaux. Leblanc n'est pas répertorié par Bernard Noël dans son *Dictionnaire de la Commune*. Le récit, parut en épisodes dans le quotidien *Le Rappel* (cité, lui, par B. Noël) du 5 janvier 1880 au 20 janvier 1881. Puis, plus rien... Pendant 140 ans !

Guy Blondeau redonne présence à ce récit et à son auteur. Guy Blondeau est un des animateurs du

Comité sarthois des Amies et Amis de la Commune. Il nous livre sa démarche de recherches, le hasard de la trouvaille de ce récit. Il explique le combat pour l'amnistie mené par *Le Rappel*, journal des amis de Victor Hugo. *Huit ans à Nouméa*<sup>1</sup> est signé L..., Leblanc, bien sûr. Son texte est primordial pour l'histoire de la déportation : ce n'est pas un énième récit de voyage. Il dénonce les actes odieux colonialistes primaires à l'égard des anciens insurgés, commis par l'administration, mais aussi par les corps religieux. En plus d'être un pamphlet contre l'arbitraire, il décrit la rencontre, ensuite, d'un acteur important des Communes de

ville de Rochefort. Rude épopeé réaliste au regard acéré. Brutalité d'un côté, solidarité et ingéniosité de l'autre. Vive aussi le drapeau du travail !

La seconde partie, par l'excellent essartage de Guy Blonseau nous fait (re)découvrir un révolutionnaire au temps de la Commune. Nous le suivons à Lyon, pour l'insurrection du 22 mars 1871 et sa rencontre avec Narcisse Barret, internationaliste, puis au Creusot, puis de retour à Lyon. Fatalitas ! C'est l'arrestation, les interrogatoires, les trois procès. Verdict : déportation enceinte fortifiée. Voyage vers « La Nouvelle » ! Donc, *Huit ans à Nouméa*. Le retour à Brest, le 28 septembre 1879, n'est pas de tout repos. Le récit de Barret (Nouméa aller et retour) est publié en 23 épisodes. Puis, ce sont les 37 épisodes de Leblanc. Guy Blonseau, merle moqueur, nous livre des cerises sur le gâteau : des annexes avec les correspondances de Leblanc, l'interrogatoire conservé aux archives du Rhône<sup>2</sup> et bien sûr, la date de publication des articles. Soulignons, une fois encore que les *Éditions (angevines) du Petit Pavé* continuent leur travail éclairant d'éditeurs militants pour les causes historiques, progressistes et humanistes

■ MICHEL PINGLAUT

1) *Huit ans à Nouméa, journal d'un communard déporté*, présenté par Guy Blonseau, Éditions du Petit Pavé, 2 chemin du Petit Pavé, Saint-Jean des

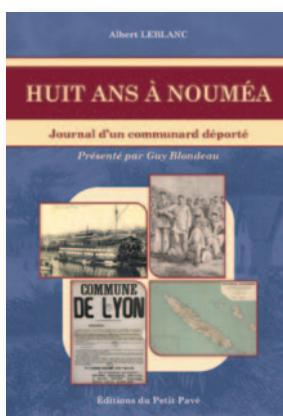
Mauvrets, 49320 Les Garennes-sur-Loire.

2) Archives du Rhône, cote R- 929.

\* Albert Leblanc figure page 783 dans *La Commune de Paris*, ouvrage coordonné par Michel Cordillot, Éditions de l'Atelier.

## LA POÈTE AUX MAINS NOIRES

Ingrid Glowacki titre ainsi son premier roman sur une des grandes artistes du XIX<sup>e</sup> siècle : Marie Talbot. Femme, paysanne, bâtarde. Céramiste ! L'autrice a eu cette révélation à La Borne, village de potiers, commune d'Henrichemont (18250) en visitant l'exposition qui fêtait l'artiste en 2024. Marie Talbot est née en 1814. On sait très peu de choses d'elle. Mais, il y a le bonheur du regard de ses œuvres. Sa matière ? Le grès, une argile grise particulière, utilisée en Berry. Ce roman est joliment fictionnel, avec des ossatures citationnelles. L'autrice redonne pensées, rêves, idéaux, combats, utopie mais aussi félures à cette femme coincée par la religion et le Code Napoléon. Avant elle, à la Borne, il n'y a pas de féminin au mot potier. C'est tout juste si les mâles créateurs leur laissaient poser, à ces « fumelles »<sup>1</sup>, des anses sur les pots. Pour la première fois, le 9 août 1837, elle signe une fontaine en grès, avec tête de femme : « *Fait par moi, Marie Talbot* ». C'est son nom d'artiste, à Jeanne Brûlé, sa vraie identité. Comme Aurore Dupin signera



Lyon et du Creusot. Guy Blonseau se fait excellent avocat d'Albert Leblanc.

Ce « journal » se découvre en 16 chapitres, depuis le départ de la



George Sand. C'est pourquoi Ingrid Glowacki va amener l'autrice d'*Histoire de ma vie* dans ce village du Haut-Berry. Fiction. Et même, présence trop exagérée, même si elle joue un rôle féministe révélateur. Notre amie Eugénie Dubreuil qui a eu l'excellente idée de placer un pot à visage féminin, modelé par Marie à l'exposition « La Musée » à Poitiers, partage notre point de vue<sup>2</sup>.

Ce qui nous intéresse aussi, c'est qu'I. Glowacki place la mort de son fils, fusillé rue de la Fontaine-au-Roi pendant la Semaine sanglante. Nous sommes le 28 mai. Échos des fontaines en grès à la Fontaine-au-Roi. Marie meurt en 1874. Bon écho romanesque de ce livre à la puissance créatrice de Marie Talbot.

MICHEL PINGLAUT

1) *fumelle* : femme, en parler berrichon  
2) LA MUSÉE, une autre histoire de l'art,

exposition au musée de Poitiers, tenue jusqu'au 18 mai 2025

*La poète aux mains noires*, Éd. Gallimard/l'Arpenteur, 192 p., septembre 2024

### FIÈRE DE SES IDÉES

Joséphine Marchais, une de ces oubliées de la Commune de Paris qui se sont battues jusqu'au bout car elles savaient ce qu'elles perdaient. Francis Brunet relate, dans son livre *Joséphine Marchais ... De Blois à l'île du Diable*, la vie de cette jeune femme qui mourra au bagne à 37 ans. Comme pour nombre d'ouvrages, l'auteur traduit cette courte vie sous forme de roman parlé. Elle raconte, Joséphine, la vie pauvre des gens du peuple à Blois, victimes des inondations de la Loire, des conditions de travail indigentes, la vie sans perspective des jeunes femmes prostituées. Profitant de la guerre de 1870, elle vient à Paris avec Céleste Hardouin, rencontre André Léo, Louise Michel, fréquente les clubs Saint-Bernard, Saint-Éloi, celui de la Révolution, travaille comme blanchisseuse. Elle espère un monde meilleur malgré les souffrances du siège. « *Entre la faim, la colère et l'espoir, je commence à comprendre que, même dans cette ville dure et impitoyable, les Parisiens savent résister ensemble.* »

### Espérer un monde meilleur

Nous revivons ces scènes. Et puis le

18 mars, des femmes qui se parlent, s'estiment, s'activent dans les luttes. Joséphine évoque les grandes réformes initiées par la Commune. Elle est vivandière au 135<sup>e</sup> bataillon des Enfants perdus, celui d'Eudes. Elle est arrêtée le 23 mai en pleine Semaine sanglante, échappe de peu à la mort. Son procès se déroule le 4 septembre 1871, la reprise des débats est très intéressante. Dans un premier temps, condamnée à mort, elle verra sa peine commuée en travaux forcés à perpétuité. Avec Léontine Suétens, Eulalie Papavoine, Louise Michel,



elle attend à Aubervilliers, son départ pour Toulon. Le 1<sup>er</sup> avril 1872, elle embarque sur *L'Entreprenante*, en direction de la Guyane. Elle arrive à Cayenne les 7-8 mai 1872, porte le matricule n°258. Francis Brunet nous relate la vie au bagne de ces femmes, les conditions de vie sor-



Joséphine Marchais

dides, moins connues que celles de Nouvelle-Calédonie. Elle tente de s'évader et la fin de sa vie reste assez floue. L'auteur fait des choix, c'est son droit dans un roman. Sur une photo prise par Appert, on voit une belle femme, tête haute, le regard droit, fière de ses idées dans une tenue simple. Ne l'oublions pas, Joséphine Marchais, victime de la répression, des tribunaux, de la prison et des mauvais traitements de la vie.

FRANCIS PIAN

Francis Brunet, *Joséphine Marchais ... De Blois à l'île du Diable*, Éd. Francis Brunet, 2025

## LA SEMAINE DE MAI

Cet ouvrage résulte d'une enquête minutieuse de Camille Pelletan sur les événements survenus lors de la Semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871. Publiée dans un premier temps sous forme de feuilleton en 1880 dans le but de soutenir la demande d'amnistie des communards, elle sera éditée en 1889. Journaliste, il a recueilli d'une part, des témoignages de ceux

furent la violence et l'horreur de cette répression :

les massacres perpétrés par l'armée gouvernementale marquée à jamais par cette tache indélébile ; la cruauté et la lâcheté de la foule bourgeoise parisienne, ses délations honteuses pour s'approprier soit un logement convoité ou éliminer un concurrent.

Ce livre vaut aussi sa lecture pour la préface de Michèle Audin : ses précieuses notes, ses corrections, mais aussi par les questions qu'elle soulève à propos du manque de publications sur cette Semaine sanglante, que ce soit dans la littérature ou même dans notre association.

Et puis remercions les éditions Libertalia d'avoir réédité ce document, cent trente-trois ans après sa première publication.

JEAN-LOUIS GUGLIELMI

Camille Pelletan, *La semaine de mai*, Libertalia, 2022



qui vécurent cette période, bien souvent des opposants à la Commune, d'autre part fait l'analyse de nombreux articles parus dans la presse en prenant soin d'écartier ceux qui n'étaient pas vérifiables. L'auteur rapporte ainsi ce que

# La Commune

DANS CE NUMÉRO

Édito : Discours prononcé lors de la fête de la Commune	· 02
<b>Histoire</b>	
Œuvre éducative de la Commune (II) : Les successeurs	· 05
Maxime Vuillaume (I) : itinéraire d'un historien	· 08
Tout près d'ici, en mai 1871	· 11
<b>Notre association</b>	
Notre assemblée générale 2025	· 14
Incroyable !	· 15
Louise Michel toujours vivante en 2025	· 16
Le Berry entre Paris et province	· 17
Fête de la Commune 2025	· 18
Hommage à Émile Victor Duval	· 20
<b>Actualité</b>	
Des étudiants chinois au Mur des Fédérés	· 22
Noirmoutier : Hommage aux communards	· 23
La Fête de l'Huma 2025	· 23
Hommage à Madame Stéphane Pannoux	· 24
<b>Culture</b>	
Exposition Grousset dans le Tarn-et-Garonne	· 25
Une Louise Michel couleur or	· 26
Léon Goupy, les transportés du 2 décembre 1851	· 27
<b>Lectures</b>	
<i>Paris, capitale d'un empire colonial</i>	· 28
<i>Huit ans à Nouméa</i>	· 28
<i>La poète aux mains noires</i>	· 29
<i>Fière de ses idées</i>	· 30
<i>La semaine de mai</i>	· 31

Directrice de la publication : Claudine Rey

Ont participé à ce numéro : Claire Angelini, Jean Arnequin, Nelly Bault, Comité du Poitou, Arnaud Daime, Patrick Delvert, Jean-Éric Douce, Eugénie Dubreuil, Jean-Marie Favière, Jean-Louis Guglielmi, Marc Moreau, Sylvie Pepino, Francis Pian, Marie Pian, Michel Pinglaut, Joël Ragonneau, Aline Raimbault, Jean Regourd, Jean-Pierre Theurier.

Coordination : Valérie Martineau, Sabine Monnier · Graphisme et iconographie : Alain Frappier · Impression : Imprimerie Maugein · ISSN : 1142 4524

Le prochain bulletin (105) paraîtra fin février 2026. Faire parvenir vos articles avant le 31 décembre 2025.

LES AMIS ET AMIS DE LA  
**Commune de Paris 1871**

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54  
courriel : [amis@commune1871.org](mailto:amis@commune1871.org) | site internet : [commune1871.org](http://commune1871.org)

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h  
Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)